



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI, 13 MAI 2025 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION

2.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1.1 Suivi;

2.1.2 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;

2.1.3 Période d'interventions réservée aux élus;

2.1.4 Autorisation de signature - acquisition du lot 2 078 158 (1135, chemin de la Rivière-du-Nord);

2.1.5 Autorisation de signature - acquisition du lot 6 618 622 (côte Saint-Nicholas);

2.1.6 Autorisation de signature - acquisition du lot 1 669 880 (340, montée de l'Église);

2.1.7 Autorisation de signature - acquisition des lots 2 078 593, 2 339 299 et 2 339 300 (470, côte Saint-Paul);

2.1.8 Adoption du règlement numéro 1002-2025-01 modifiant le règlement numéro 1002-2025 - tarification de l'ensemble des services municipaux 2025, tel qu'amendé;

2.1.9 Autorisation de signature et nomination d'un représentant relativement à l'adhésion de la Ville à Tricentris, la Coop de solidarité;

2.1.10 Autorisation de signature - entente de partenariat entre Éco Entreprises Québec et le regroupement de la Ville de Saint-Colomban;

2.1.11 Abrogation de la résolution 007-02-2025 relative à une demande à la Commission municipale du Québec (CMQ) afin de nommer un président d'élection autre que le greffier en vue des élections municipales de 2025;

2.2 SERVICE DU GREFFE

2.2.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la séance tenue en avril;

2.2.2 Octroi de contrat - services professionnels - expertise et soutien technologique - élections municipales 2025 (GRE-GRÉ-2025-044);

2.2.3 Autorisation de paiement du renouvellement du contrat d'assurance de dommages (FQM Assurances Inc.);

2.2.4 Ajout d'un procureur relativement aux dossiers de la Cour municipale;

2.3 SERVICE DES FINANCES

- 2.3.1 Dépôt du rapport des états comparatifs au 31 mars 2025;
- 2.3.2 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er avril au 30 avril 2025;
- 2.3.3 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;
- 2.3.4 Dépôt et approbation du rapport des prévisions budgétaires 2025 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban;
- 2.3.5 Adoption du règlement d'emprunt numéro 2049 décrétant des travaux de rechargement de la rue Kedro et autorisant un emprunt de huit cent quarante mille dollars (840 000 \$) nécessaire à cette fin;
- 2.3.6 Adoption de la politique 8034 portant sur l'émission de reçu de don aux fins de l'impôt sur le revenu;

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 2.4.1 Dépôt du rapport des ressources humaines pour la période du 26 mars 2025 au 29 avril 2025;
- 2.4.2 Mesures disciplinaires - suspension de dix (10) journées sans solde;
- 2.4.3 Autorisation de signature d'une lettre d'entente particulière avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3795;
- 2.4.4 Embauche d'un contremaître au Service des travaux publics;
- 2.4.5 Embauche d'une chargée de projet en environnement;
- 2.4.6 Embauche d'un directeur général adjoint au développement des infrastructures et aménagement du territoire;
- 2.4.7 Nomination d'un directeur au Service d'aménagement, environnement et urbanisme par intérim;

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 3.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois d'avril;
- 3.2 Dérogation mineure – 467, rue des Bouleaux;
- 3.3 Plan projet de construction conformément au règlement numéro 3016 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) - 162, côte Saint-Paul (façade Maison Yoga);
- 3.4 Plan projet de construction conformément au règlement numéro 3016 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) - 162, côte Saint-Paul (enseigne Maison Yoga);
- 3.5 Approbation d'une enseigne identifiant un projet résidentiel (Domaine Saint-Nicholas);
- 3.6 Acceptation du plan image pour le prolongement des rues de l'Artisan et de la Colombière;

- 3.7 Autorisation de signature - Déclaration d'engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord;
- 3.8 Autorisation de signature – Addenda du protocole d'entente PE-2025-VILLA-01 « Prolongement de la rue de la Villa et ouverture d'une nouvelle rue (rue Lafrance);
- 3.9 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 602-2025-07 modifiant le règlement de construction numéro 602, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions;
- 3.10 Adoption du premier projet de règlement numéro 602-2025-07 modifiant le règlement de construction numéro 602, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions;
- 3.11 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 3001-2025-32 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones H1-126 et P2-162;
- 3.12 Adoption du premier projet de règlement numéro 3001-2025-32 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones H1-126 et P2-162;
- 3.13 Adoption du règlement numéro 3016-2025-01 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 3016;
- 3.14 Acceptation d'un plan image modifié dans le cadre du projet intégré d'habitations sur le lot 3 353 586 du cadastre du Québec (montée de l'Église);
- 3.15 Autorisation de déplacement de la servitude concernant le projet intégré d'habitation Boréal;

4. INFRASTRUCTURES

4.1 SERVICE DU GÉNIE

- 4.1.1 Modification de la résolution 059-03-2025 relative à l'octroi de contrat - services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et de caractérisations environnementales pour différentes rues de la Ville de Saint-Colomban (ING-SP-2025-020);
- 4.1.2 Modification numéro 1 du contrat relatif aux services professionnels en ingénierie civile pour la mise aux normes du barrage du lac Gauthier (ING-DP-2021-029);
- 4.1.3 Autorisation de signature - addenda 1 relatif à la promesse d'achat et autorisation d'effectuer les travaux (parties du lot 5 103 180);
- 4.1.4 Autorisation de signature de la promesse d'achat et autorisation d'effectuer les travaux sur une partie du lot 3 496 723;
- 4.1.5 Autorisation de signature de la promesse d'achat et autorisation d'effectuer les travaux sur une partie du lot 2 339 301;

4.2 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 4.2.1 Octroi de contrat - réparation d'un moteur d'une niveleuse de marque Volvo G960B (TP-GRÉ-2025-039);
- 4.2.2 Octroi de contrat - gestion des aqueducs Choeur des Cascades et Le Châtelet (TP-DP-2025-040);
- 4.2.3 Octroi de contrat - acquisition d'un tracteur articulé (TP-SP-2025-037);

- 4.2.4 Octroi de contrat - déneigement des rues de la Ville de Saint-Colomban (TP-SP-2025-003);
- 4.2.5 Refus de la demande d'une d'entente intermunicipale avec la Ville de Mirabel pour permettre l'ouverture d'un lien routier (rue Lancelot) entre les rues Marc-André à Saint-Colomban et la rue de l'Original, à Mirabel, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
- 4.2.6 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 4.2.7 Autorisation de signature du renouvellement 2025-2026 de l'entente avec le ministère des Transports du Québec (MTQ);

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- 5.1 Octroi de contrat - acquisition d'outils de désincarcération (INC-DP-2025-036);
- 5.2 Adoption du rapport des activités 2024 concernant le suivi de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

6. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

- 6.1 Adoption du plan d'action pour les personnes handicapées 2025;
- 6.2 Autorisation de signature d'une entente avec le Regroupement féminin baseball Québec - Laurentides;
- 6.3 Octroi de contrat - services professionnels en ingénierie civile pour la réalisation de plans et devis relatifs à la construction d'un planchodrome (skatepark) (LOI-DP-2025-042);

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 7.1 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2025-2026;

8. PAROLE AU PUBLIC

- 8.1 Période d'interventions;

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE